

**Claude Gélinas, *Entre l'assommoir et le godendart. Les Atikamekw et la conquête du Moyen-Nord québécois 1870-1940*, Les éditions du Septentrion, Sillery, 2003, 300 pages**

Jacques Frenette

Volume 34, Number 1, 2004

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1082404ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1082404ar>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (print)

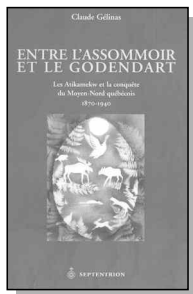
1923-5151 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this review

Frenette, J. (2004). Review of [Claude Gélinas, *Entre l'assommoir et le godendart. Les Atikamekw et la conquête du Moyen-Nord québécois 1870-1940*, Les éditions du Septentrion, Sillery, 2003, 300 pages]. *Recherches amérindiennes au Québec*, 34(1), 107–108. <https://doi.org/10.7202/1082404ar>



**Entre l'assommoir et le godendart. Les Atikamekw et la conquête du Moyen-Nord québécois 1870-1940**

Claude Gélinas. Les éditions du Septentrion, Sillery, 2003, 300 pages.

ENTRE L'ASSOMMOIR ET LE GODENDART est la suite de la précédente étude de l'auteur sur l'histoire atikamekw (Gélinas 2000; voir Frenette 2000). L'ouvrage, qui couvre les années 1870 à 1940, est découpé en trois parties thématiques. La première esquisse, en trois temps, le portrait de la cohabitation des Atikamekw et des Eurocanadiens en Haute-Mauricie. Ainsi, le chapitre 1 fait ressortir l'ampleur et les raisons de la croissance démographique atikamekw : amélioration des conditions de subsistance, essor du commerce des fourrures et, à compter des années 1920, accès plus facile à des soins de santé. S'ensuivirent un plus fort taux de natalité et une diminution de la mortalité infantile, soutenus par une immigration relative. Le chapitre 2 décrit le « mouvement de colonisation » du territoire par les Eurocanadiens dans les domaines de la foresterie, de l'aménagement hydrographique, du tourisme sportif et de la chasse commerciale. Les Atikamekw, dont l'accès aux ressources fauniques s'en trouva d'autant limité, se tournèrent vers le gouvernement fédéral afin d'obtenir des territoires protégés où ils pourraient sans entraves continuer à assurer leur survie. C'est ainsi que le chapitre 3 présente leurs démarches pour obtenir des réserves dont les superficies ne furent pas assez vastes pour y vivre de la chasse, et les frontières, pas assez hermétiques pour résister aux entrepreneurs forestiers.

Au sujet du retard observé dans la création des réserves de la Haute-Mauricie – Coucoucache et Weymontachie en 1895, Manouane en 1906 et Obedjiwan en 1950 –, Gélinas allègue, de la part du fédéral, un changement d'attitude à l'égard des réserves indiennes comme outil d'assimilation, en plus d'une volonté de sabrer dans ses dépenses au

sujet des Indiens et d'une préoccupation plus grande à signer des traités dans l'Ouest canadien. Sans remettre en question cette analyse des politiques du gouvernement canadien, on ne peut toutefois ignorer le fait que le département des Affaires indiennes a continuellement poursuivi la création de réserves au Québec dans la mesure des provisions territoriales autorisées par les lois de 1851 (i.e. 230 000 acres) et de 1922 (i.e. 330 000 acres). En Haute-Mauricie, si le département a mis encore plus de temps qu'ailleurs à réaliser ses projets de réserve c'est sans doute parce qu'il n'avait jamais jugé utile d'avoir un agent sur place, préférant s'en remettre aux missionnaires oblats, aux commis de la Hudson's Bay Company et ultimement à son représentant au lac Saint-Jean, pour régler les cas problématiques et assurer un suivi. De son côté, si le gouvernement du Québec était effectivement davantage intéressé au développement économique de la région que par le sort des Atikamekw, il n'a jamais hésité à mettre à la disposition du gouvernement fédéral les terres demandées à des fins de réserves dans la mesure où elles faisaient toujours partie du domaine public et ce, même si elles étaient parfois riches en ressources naturelles. Le piétinement des Affaires indiennes à présenter ses demandes au département des Terres de la Couronne du Québec a fait que les espaces requis avaient souvent été alloués depuis belle lurette à des entrepreneurs forestiers ou à des colons. Quant aux missionnaires, c'est-à-dire Jean-Pierre Guéguen – de 1868 à 1899 – et Joseph-Étienne Guinard – de 1899 à 1903 et de 1907 à 1939 –, ils ont été les véritables protagonistes euro-canadiens de la création des réserves atikamekw qu'ils considéraient comme l'aboutissement d'un programme de sédentarisation agricole. La proximité oblate de l'appareil gouvernemental et du pouvoir politique a peut-être facilité leurs démarches, mais cela a aussi entraîné la méfiance des Atikamekw à leur endroit.

La seconde partie de l'étude de Gélinas porte sur les transformations de l'économie atikamekw. Depuis la disparition du gros gibier de la Haute-Mauricie dans les années 1850, les Atikamekw étaient devenus des trappeurs professionnels. Même après le retour de l'original à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le commerce des fourrures continua d'occuper la place dominante. Le chapitre 4 brosse

un tableau de l'apogée et du déclin de cette industrie. À la suite de la vente de la Terre de Rupert à la Couronne fédérale en 1869, la Hudson's Bay Company a conservé une solide infrastructure en Haute-Mauricie avec ses postes de Coucoucache – qui ferma en 1911 – Weymontachie, Manouane, Kikendatch et Obedjiwa, ce dernier remplaçant le précédent en 1925. La compagnie devait cependant composer de plus en plus avec la concurrence de bûcherons, de marchands itinérants et même de commerçants indiens, Abénaquis et Montagnais. Pour ne pas voir fléchir ses rentrées, elle délaissa ses politiques de conservation du gibier et s'intéressa à des fourrures de moindre qualité, tel le rat musqué. En 1910, l'arrivée du chemin de fer facilita le transport de ses marchandises, mais accrut encore la concurrence. Les Atikamekw lui restaient fidèles dans la mesure où ils conservaient une source fiable de crédit, ce qui ne les empêchait pas de rendre également visite à des compétiteurs. Le marché des fourrures demeura en progression jusqu'au krach économique de 1929. La Hudson's Bay Company coupa alors sur les prix offerts aux trappeurs, diminua les inventaires de ses postes et remercia des engagés, des mesures qui se traduisirent par une baisse de production. Elle redirigea enfin une partie de ses activités vers le commerce au détail tentant de profiter de la clientèle nouvelle des travailleurs forestiers, des touristes, etc.

Les chapitres 5 et 6 fournissent une analyse de l'économie atikamekw en autant de périodes, l'arrivée du chemin de fer en 1910 marquant le passage de l'une à l'autre. Tout comme il l'avait fait dans son ouvrage précédent, Gélinas utilise la comptabilité de la Hudson's Bay Company pour soutenir son analyse. Pour la période d'avant 1910, deux échantillons de quatre chasseurs, tirés des livres des postes de Weymontachie et de Manouane, ont permis de constater que les priorités des Atikamekw étaient partout les mêmes, nourriture et vêtements venant en tête de liste. La valeur globale de leurs achats annuels diminua, conséquence de l'arrivée de la concurrence qui faisait d'eux une clientèle moins captive. Les prix offerts pour les fourrures et demandés pour les marchandises avaient tendance à osciller à peu près en même temps. Les travaux exécutés tant par les hommes que par les femmes – transport de marchandises, construction, fabrication de mocassins

et de raquettes, récolte du foin, etc. – comptaient pour moins de 4 % des revenus, les présents – surtout de la nourriture – représentaient environ 1 %.

Pour la période d'après 1910, un seul livre comptable, celui du poste de Manouane de l'année 1918-1919, a permis l'examen d'un échantillon de cinq chasseurs. Les habitudes de consommation sont demeurées les mêmes, mais les transactions n'ont cessé d'augmenter, indice d'un pouvoir d'achat accru. La concurrence de plus en plus présente força la Hudson's Bay Company à réduire davantage l'inventaire de ses postes, à régler plus souvent ses transactions au comptant et à cesser tout crédit. Les Atikamekw n'avaient jamais eu autant le choix de commercer là où les prix étaient les plus intéressants. Avec la crise économique, le marché des fourrures s'effondra entraînant une chute des prix. Et sur un territoire de plus en plus envahi et contrôlé par des étrangers, les Atikamekw ne purent piéger plus qu'ils ne le faisaient déjà. Ils se tournèrent alors vers de nouvelles sources de revenus. Il y avait bien sûr le secours financier ponctuel du département des Affaires indiennes, mais il y eut surtout la drave du bois, la pêche commerciale, le transport des marchandises, la confection d'artisanat et le service des touristes. À l'aube des années 1940, les Atikamekw étaient inévitablement entraînés dans l'économie salariée où ils trouveraient une place privilégiée dans la coupe de bois.

La troisième partie de l'ouvrage, qui correspond au chapitre 7, est consacrée à l'étude de l'organisation sociale atikamekw en mutation. Il y est question de la nation, au sujet de laquelle l'auteur n'a pu trouver d'indications précises dans l'ensemble de la documentation consultée. Les bandes, composées d'une centaine d'individus, se constituaient l'été durant quelques semaines aux postes d'Obedjiwan, de Weymontachie, de Coucoucache et de Manouane, celles associées aux deux derniers étant des subdivisions de Weymontachie. En perpétuelle recomposition, les bandes atikamekw, tout comme les bandes algonquiennes en général, n'ont jamais cessé d'exister. Le départ et l'arrivée d'individus et de familles étaient choses courantes, mais n'empêchaient pas la pérennité de certains lignages prédominants. Avec la consolidation des lois sur les Indiens en 1876, les Atikamekw sont passés d'un système de chefs héréditaires à un autre de chefs élus. Bons chasseurs et grands

orateurs, les chefs ont dû aussi apprendre à servir de médiateurs avec les Eurocanadiens, un rôle qu'ils avaient commencé à jouer avec les agents de la Hudson's Bay Company. Objet d'attentions particulières, tels des présents abondants, et marqués des signes de leur dignité, tels des médailles et des vêtements de type militaire, les chefs se sont distingués de leurs congénères. Le poste est devenu l'objet de convoitises. La redistribution par les chefs, dans leur parenté immédiate, des avantages dont ils bénéficiaient aurait même, selon Gélinas, entraîné un « factionnalisme » à l'intérieur des bandes. Comme on le sait cependant, les « lignages » au pouvoir ayant tendance à se succéder les uns aux autres, cela a sans doute rendu possible une redistribution plus large de la richesse et, à plus ou moins long terme, le rétablissement de relations égalitaires à l'intérieur des bandes. Le groupe de chasse est demeuré la principale unité politique, sociale et religieuse chez les Atikamekw. Fluide, il était structuré autour de la famille étendue même si, à l'occasion, il se produisait des jumelages de familles nucléaires, de frères et de beaux-frères, souvent la conséquence fortuite du décès d'un patriarche. Les territoires de chasse familiaux, documentés par l'anthropologue américain Davidson dans les années 1920, remonteraient au moins jusqu'à 1870. Comme beaucoup de chercheurs depuis Leacock (1954), Gélinas est d'avis que le système des territoires de chasse familiaux découle directement du renforcement du sentiment de propriété à l'égard de la terre et de ses ressources, une position qui toutefois ne fait pas l'unanimité encore aujourd'hui. Au sujet des Cris de la Baie James, par exemple, Morantz (2002) reprend les thèses de Speck (1915) d'une origine pré-colombienne. Enfin, les mariages, chez les Atikamekw, ont été marqués par une exogamie de bandes, surtout avant 1910.

En écrivant *Entre l'assommoir et le godendart*, Gélinas avait comme objectif, observe-t-il, de documenter une phase transitoire de l'histoire des Atikamekw, entre l'économie de piégeage et le travail salarié, et de participer au développement d'un paradigme applicable à d'autres populations algonquiennes ayant, elles aussi, été confrontées à l'envahissement de leurs terres. L'auteur situe d'ailleurs son ouvrage dans ce courant qui s'intéresse, depuis une douzaine d'années, à l'histoire autochtone depuis la Confédération.

Alors que la politique indienne du gouvernement fédéral a particulièrement intéressé les historiens, l'histoire culturelle des premières nations commence à peine à soulever l'intérêt des anthropologues. Sans négliger l'histoire narrative, l'étude de Gélinas est d'abord anthropologique en ce sens où la description de l'organisation sociale des Atikamekw, et des changements qui l'ont marquée de 1870 à 1940, occupe la place centrale. Comme il le souligne, *Entre l'assommoir et le godendart* est une version « écrite » ou « archivistique » de l'histoire atikamekw documentée à partir des sources commerciales, ecclésiastiques, administratives et civiles eurocanadiennes. Sa version « orale » reste à construire et l'auteur le souhaite pour un avenir rapproché, faisant ainsi écho aux préoccupations de plus en plus en nombreuses d'historiens et d'anthropologues à ce sujet. S'agirait-il là du prochain chantier que Gélinas se propose d'ouvrir ou sommes-nous en droit de nous attendre plutôt au dernier tome d'une trilogie, des années 1940 à nos jours? Histoire atikamekw, à suivre.

Jacques Frenette  
Jacques Frenette Anthropologue  
Consultant inc.

### Ouvrages cités

- GÉLINAS, Claude, 2000 : *La Gestion de l'étranger. Les Atikamekw et la présence eurocanadienne en Haute-Mauricie 1760-1870*. Les éditions du Septentrion, Sillery.
- FRENETTE, Jacques, 2000 : Compte rendu de « *La Gestion de l'étranger. Les Atikamekw et la présence eurocanadienne en Haute-Mauricie 1760-1870*. Claude Gélinas ». *Recherches amérindiennes au Québec* 30(3) : 110-111.
- LEACOCK, Eleanor B., 1954 : *The Montagnais "Hunting Territory" and the Fur Trade*. American Anthropological Association, Memoir 78.
- MORANTZ, Toby, 2002 : *The White Man's Gonna Getcha. The Colonial Challenge to the Crees in Quebec*. McGill-Queen's University Press, Montréal & Kingston.
- SPECK, Frank G., 1915 : « The Family Hunting Band as the Basis of Algonkian Social Organization ». *American Anthropologist* 17 : 289-305.